

REGLEMENT ET LISTE DES LOTS

TOMBOLA DE NOEL 2021

Article 1 : Organisateur

L'Association Jardin Novalis, association à but non lucratif régie par les dispositions de la loi du 1er Juillet 1901, dont le siège se situe au 19 rue Jean Crampagne 31300 Toulouse, organise une Tombola de Noël.

Article 2 : Participants

2.1 Ce jeu est ouvert aux personnes majeures ou mineures résidant en France Métropolitaine (Corse comprise)

2.2 Les mineurs sont admis à participer à ce jeu, à condition qu'ils aient préalablement obtenu de leurs parents ou de la personne exerçant l'autorité parentale l'autorisation expresse de le faire. Le fait pour eux de participer implique qu'ils aient obtenu cette autorisation.

2.3 L'organisateur se réserve le droit de demander à tout participant de justifier des conditions ci-dessus exposées. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier de son lot.

2.4 La participation au jeu implique l'entière acceptation du présent règlement.

Article 3 : modalités de participation

3.1 Toute personne ayant acheté un ou plusieurs tickets peut participer à la tombola

3.2 1000 tickets seront édités et vendus sous forme numérique depuis la plateforme HelloAsso. Chaque ticket aura un numéro unique.

3.2.1 Une vente directe de tickets aura lieu au Marché de Noël le 11 décembre



3.3 Le prix des tickets est fixé à 3€ le lot de 2 tickets à 5€


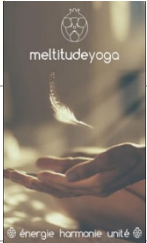
3.4 Le participant doit remplir totalement et correctement le formulaire de renseignements pour que son inscription soit validée. Le joueur est informé et accepte que les informations saisies dans le formulaire d'inscription valent preuve de son identité.


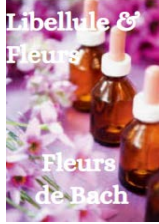



3.5 L'élimination immédiate du participant peut être effectué sans délai ni préavis, s'il s'avère qu'il y a eu tricherie.

Article 4 : les gains

4.1 La tombola est dotée de 35 lots qui sont :

1 ^{er} lot	Bon cadeau Shiatsu (valeur de 60€ valable un an) http://www.shiatsu-cgirard.fr/	 Charlotte Girard Shiatsu · EFT · Matrix Reimprinting
2 ^{ème} lot	Bon cadeau pour un Massage Abhyanga (valeur de 60€, valable Jusqu'au 31 mars 2022)	 Emmanuelle Segura

3 ^{ème} lot	Bon cadeau pour une séance de Réflexologie combinée (valeur de 55€, valable Jusqu'au 30 Juin 2022)	
4 ^{ème} lot	1 séance de découverte TRE® http://trefrance.fr/cecile-portier/ (Exercice de libération du stress, des tensions et des traumatismes) (valeur de 60€, valable Jusqu'au 30 Juin 2022)	 
5 ^{ème} lot:	4 cours de Natta Yoga tradition nel en ligne 1 mois de cours de yoga en ligne (1H 1 fois par semaine) Valeur de 40€, valable avant Juin 2022 L'évènement facebook	
6 ^{ème} lot:	Bon cadeau pour un Massage Tuina www.Les3souffles.fr (valeur de 60€, valable un an) Le massage tuina fait partie des 5 branches de la médecine traditionnelle chinoise. C'est un massage énergétique qui peut être reçu à des fins préventives ou thérapeutiques	
7 ^{ème} lot:	Création en bois_ vache en chêne (valeur de 15€, micro défaut possible) Quercus&Cie	
8 ^{ème} lot:	Création en bois_ chèvre en châtaignier (valeur de 12€, micro défaut possible) Quercus&Cie	
9 ^{ème} lot:	Création en laine cardée (valeur de 20€)	Parent d'élève de l'école
10 ^{ème} lot:	Plante d'aloé vera dans un pot en terre cuite (valeur de 10€)	Parent d'élève de l'école
11 ^{ème} lot	Boule Noel en tissu – Création artisanale (valeur de 8€)	 Parent d'élève de l'école
12-13 ^{ème} lot	Bons cadeau de 15€ - Panier de légumes de saison chez Bordebio (valables Jusqu'au 31 mars 2022)	
14 ^{ème} lot	Un bon cadeau de 15€ chez Salon Cacao'T	
15 ^{ème} lot	Un pot de miel Bio	Chambers Sophie STAND AU MARCHÉ DE NOël

16 ^{ème} lot	Un pain d'épice Bio	Chambers Sophie STAND AU MARCHÉ DE NOËL	
17 ^{ème} lot	Bon de 5€ achat Produits cosmétiques naturels Zero Déchets IGI L'essentiel au naturel		STAND AU MARCHÉ DE NOËL
18 ^{ème} lot	Bon cadeau 5€ pour Fleur de Bach		STAND AU MARCHÉ DE NOËL
19 ^{ème} lot	Une serviette artisanale + mini gand visage (valeur de 6,5€)		STAND AU MARCHÉ DE NOËL
20 ^{ème} lot	Un kit visage : 2 disques démaquillants+ 1 exfoliant + brosse naturelle (valeur de 13€) La Misstinguettensalopette		
21 ^{ème} lot	Un sac à course filet en coton biologique (valeur de 8€) La Misstinguettensalopette Vente produits eco – responsables		
22-25 ^{ème} lot	Lots de 4 livres à retirer à la Librairie L'Autre Rive		
26-35 ^{ème} lot	Bons d'achat 5€ à la Boulangerie Bio & Pâtisserie Valables jusqu'au 28 février 2022		La Halle Aux Pains 7 Place Dupuy 31000, Toulouse

Article 5 : tirage au sort

5.1 La tombola débutera le mardi 23 novembre 2021, la vente de tickets en ligne se terminera le 10 Décembre à minuit. Une vente des tickets continuera samedi 11 décembre de 13h00 à 17h30 au marché de Noël.

Le tirage au sort se fera le samedi 11 décembre à partir de 17h30.

5.2 La présence physique des participants n'est pas obligatoire.

5.3 Les gagnants seront contactés par téléphone et/ou par mail.

5.4 La liste des gagnants sera affichée sur le tableau à l'entrée de la cour d'école ainsi qu'au secrétariat.

Article 6 : attribution des lots

6.1 Les lots seront à retirer à l'école Les Tournesols le 11 décembre, et du 13 au 18 décembre.

6.2 Les 4 lots de la Librairie L'Autre Rive seront à retirer au magasin avant le 15 décembre, ou après le 2 janvier.

6.3 La date limite du retrait des lots est fixée au 15 Janvier 2022. Au-delà de cette date, les lots, à exclusion des bons de réductions et d'achats, seront remis en jeu lors de la tombola 2022.

Article 7 : utilisation des données personnelles des participants

7.1 Les informations des participants sont enregistrées et utilisées par l'organisateur pour mémoriser leur participation au jeu-concours et permettre l'attribution des lots.

7.2 Les participants peuvent, pour des motifs légitimes, s'opposer à ce que leurs données personnelles communiquées dans le cadre de ce jeu fassent l'objet d'un traitement. Ils disposent également d'un droit d'opposition à ce qu'elles soient utilisées à des fins de prospection commerciale, en dehors de la participation à ce jeu concours, qu'ils peuvent faire valoir dès l'enregistrement de leur participation en s'adressant par courrier à l'organisateur dont l'adresse est mentionnée à l'article 1

7.3 Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, tout participant a le droit d'exiger que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées, les informations le concernant qui seraient inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées en s'adressant par courrier l'organisateur dont l'adresse est mentionné à l'article 1.

Article 8 : règlement de jeu

8.1 Le règlement du jeu sera consultable au secrétariat de l'école

8.2 Il peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande auprès de l'organisateur.

8.3 L'organisateur se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler le jeu à tout moment, notamment en cas de force majeure, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

Article 9 : litige et réclamation

9.1 L'organisateur se réserve le droit de trancher sans appel toute difficulté pouvant survenir quant à l'interprétation ou l'application du présent règlement, étant entendu qu'aucune contestation ne sera admise notamment sur les modalités du jeu, sur les résultats, sur les gains ou leur réception, un mois après la fin du jeu. Sauf en cas d'erreurs manifestes, il est convenu que les informations résultant des systèmes de jeu de l'organisateur ont force probante quant aux éléments de connexion et au traitement informatique des dites informations relatives au jeu.

9.2 Toute réclamation doit être adressée dans le mois suivant la date de fin du jeu à l'organisateur. Passée cette date, toute réclamation ne sera acceptée. La participation au jeu entraîne acceptation du présent règlement.